

**Le Centre tchèque de Paris vous présente
vendredi 13 février 2015 à 19h**

Hommage à Roger Errera 1933-2014

Passeur entre la France et l'Europe centrale



Le droit n'est pas une fin en lui-même, mais expression de valeurs en vue de l'ordonnement de rapports sociaux au sein d'une société libre et équitable. Lorsqu'il s'interroge sur le sens de son action – exercice nécessaire – le juriste ne doit pas l'oublier.



CENTRE TCHÈQUE

ČESKÉ CENTRUM

Centre tchèque de Paris, 18 rue Bonaparte, 75006 Paris
www.czechcentres.cz/paris

**RESERVATION RECOMMANDÉE, NOMBRE DE PLACES LIMITE :
01 53 73 00 22, CCPARIS@CZECH.CZ**

Roger Errera

Dès 1968, Roger Errera a manifesté, dans son livre *Les Libertés à l'abandon*, sa préoccupation pour le respect des libertés publiques et des droits politiques, sociaux et économiques.

Conseiller d'Etat, il a agi en citoyen vigilant et en juriste exigeant au cours des décennies suivantes, en France et à l'étranger.

En 2004, l'Association des juristes tchèques, fondée en 1868, lui a décerné, à Prague, la prestigieuse médaille Antonín Randa pour son action auprès de la République tchèque.

A travers le témoignage d'amis de Roger Errera sur son action en Europe centrale, d'abord comme simple citoyen, de 1973 à 1989, puis comme juriste, consultant et expert reconnu, à partir de 1990, notamment auprès de la République tchèque, et comme professeur invité à l'université d'Europe centrale, à Budapest, de 1994 à 2010, cette soirée sera également l'occasion de nous pencher sur les relations franco-tchèques, sous le communisme et au lendemain la Révolution de velours.

Participants

Cet hommage à Roger Errera sera présidé par Monsieur **Pavel Fischer**, Responsable du Département politique de l'Office du président de la République tchèque, Václav Havel, en 1999-2003, Ambassadeur de la République tchèque en France en 2003-2010, Directeur politique au ministère des Affaires étrangères de la République tchèque en 2010-2013.

Pierre Kende

Journaliste hongrois réfugié en France après 1956, actif dans l'émigration politique d'Europe de l'Est et en contact avec l'opposition naissante polono-tchéco-hongroise, sociologue politique, ancien directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique, membre extérieur de l'Académie hongroise des sciences.

Roselyne Chenu

Assistante de Pierre Emmanuel (1964-1975), elle a été responsable du programme européen au Congrès/Association internationale pour la liberté de la culture. Elle a notamment publié *Paul Delouvrier ou La Passion d'agir* (Ed.

du Seuil, 1994), *Instants du désert* (Ed. du Chêne, 2002) et, inédit en français, *Vivre en liberté est un art* [*Žít svobodně je umění*] (Prague, Jitro, 2007).

Michel Vinaver

Auteur dramatique, prix du Théâtre de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre, 2006. Entré au répertoire de la Comédie-Française avec sa pièce *L'Ordinaire*, 2009.

Terezie Pokorná

Après des études de sciences du théâtre et du cinéma, dans les années 80 elle prend part à de nombreuses activités culturelles clandestines en Tchécoslovaquie avant d'intégrer, au lendemain de la Révolution de velours, l'Institut pour une presse indépendante. En 1993, elle devient rédactrice en chef la revue culturelle *Revolver revue* dont elle dirige également les éditions et le *Supplément critique*.

Jean-Michel Peltier

Procureur adjoint de la République à Toulouse, ancien magistrat de liaison en République tchèque (1999-2006) et en Pologne (2006-2010).

Références

« Roger Errera : Jan Vladislav nous a démontré qu'on peut refuser de participer au mensonge », entretien mené par Václav Richter, Radio Prague, 14. 3. 2009.

www.radio.cz/fr/rubrique/literature/roger-errera-jan-vladislav-nous-a-demontre-quon-peut-refuser-de-participer-au-mensonge

Hannah Arendt, épisode de l'émission Un certain regard, réalisée par Jean-Claude Loubtchansky et Roger Errera, diffusée le 6. 7. 1974.

www.youtube.com/watch?v=cK3TMI9GqwE

Václav Havel, *Essais politiques*, textes réunis par Roger Errera et Jan Vladislav, présentation de R. Errera, préface de J. Vladislav, Calmann-Lévy, 1989 ; rééd. Ed. du Seuil, 1990.

Je vois là une occasion de réfléchir sur la nature des rapports que le juriste peut entretenir avec la société et la cité lorsqu'il décide de mettre à leur service ses connaissances et ses talents.

(Citations extraites de l'allocution de Roger Errera à l'occasion de l'attribution de la médaille Randa, Prague, 2004)